

## II

Le Chargé d'Affaires ad interim des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures du Canada

N° 146

Ottawa, le 3 mai 1984

Monsieur,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note n° ETT-0587, en date du 30 mars 1984, concernant des arrangements en vue d'améliorer les systèmes de navigation sur la côte atlantique, au large de la côte est du Canada et de la côte nord-est des États-Unis d'Amérique, ainsi que la construction, l'exploitation et l'entretien de certaines stations Loran-C.

Les modalités de ces arrangements agréent à mon Gouvernement; il est donc convenu que votre Note, avec son annexe, et la présente réponse constituent un accord à ce sujet entre nos deux Gouvernements. Il est en outre entendu que le présent accord annule et remplace l'accord conclu à cet effet par l'Échange de Notes du 16 septembre 1964.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Chargé d'affaires interim,  
JOHN H. ROUSE

L'honorable Allan J. MacEachen,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa.